

Fiche d'information

Référence	N° 049		Date	30.06.2010
Objet	Modalités transitoires de facturation de la spécialité ILARIS			
Type	<input type="checkbox"/> Technique	<input checked="" type="checkbox"/> Pratique	<input type="checkbox"/> Communication	<input type="checkbox"/> Livraison
Destinataires	<input checked="" type="checkbox"/> Editeur	<input type="checkbox"/> Industriel	<input type="checkbox"/> OCT	
Produits	Facturation : <input type="checkbox"/> CDC Editeurs <input type="checkbox"/> CDC OCT <input type="checkbox"/> FSV agrément <input type="checkbox"/> FSV exploitation	Référentiels : <input type="checkbox"/> Dispositif Intégré <input type="checkbox"/> Terminal lecteur <input type="checkbox"/> TLA <input type="checkbox"/> Lecture Vitale <input type="checkbox"/> Télémise à jour	Services en Ligne : <input type="checkbox"/> CDR <input type="checkbox"/> NETC@RDS <input type="checkbox"/> HR	Produits d'infrastructure : <input type="checkbox"/> FISS <input type="checkbox"/> GALSS Acquisition des droits : <input type="checkbox"/> API de Lecture
Secteur	<input checked="" type="checkbox"/> Libéral		<input type="checkbox"/> Hospitalier	
Professionnels de Santé concernés	<input type="checkbox"/> Prescripteurs <input checked="" type="checkbox"/> Pharmaciens <input type="checkbox"/> Laboratoires	<input type="checkbox"/> Auxiliaires médicaux <input type="checkbox"/> Centres de Santé	<input type="checkbox"/> Etablissements publics <input type="checkbox"/> Cliniques privées <input type="checkbox"/> ESPIC	
Prise en compte	<input type="checkbox"/> Facultative	<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		

Introduction

Information CNAMTS faite aux pharmaciens et relative aux modalités transitoires de facturation de la spécialité ILARIS commercialisée par le laboratoire NOVARTIS.

Contexte

La spécialité ILARIS (poudre pour solution injectable) va prochainement être inscrite au remboursement en ville sous le code CIP 397457-6.

Elle a les statuts de médicament orphelin et de médicaments d'exception.

Elle est soumise à prescription hospitalière et à prescription restreinte (initiale et de renouvellement).

Son renouvellement intervient toutes les 8 semaines.

La population cible est estimée entre 50 et 100 patients. Actuellement, et selon les données fournies par le laboratoire NOVARTIS, 40 patients sont sous traitement.

Le prix attribué à cette spécialité sera fixé à 11 930,94 €, son taux de prise en charge sera probablement fixé à 100 %.

Anomalie

Ce prix comprend donc 7 caractères (5 chiffres + décimales). Or, les spécifications techniques de la vignette pharmaceutique prévoient de véhiculer le prix sur 6 caractères.

Il n'est pas prévu de modifier l'avis aux fabricants actuellement en vigueur pour tenir compte de la spécificité du prix d'ILARIS. Les impacts sur toute la chaîne du circuit du médicament seraient trop lourds pour le peu de volumes délivrés.

Le prix de la spécialité ILARIS sera donc tronqué dans le code à barres de la vignette, dans l'attente de la publication de l'avis aux fabricants, qui définira le nouveau marquage et le contenu de la vignette au-delà de la période transitoire mentionnée dans l'arrêté « vignette ».

En conséquence, le prix ne pourra pas être lu automatiquement par les outils de lecture dédiés (douchette, scanner ...) qui équipent le poste de travail du pharmacien.

Fiche d'information

Solution de contournement

Par conséquent, la facturation de la spécialité ILARIS devra être établie selon les modalités qui suivent.

La FSE établie dans ce cadre, ne devra comporter que la spécialité ILARIS.

Les autres produits prescrits en même temps qu'ILARIS devront faire l'objet d'une facturation distincte.

La facturation d'ILARIS devra intervenir de façon manuelle.

Deux lignes de facturation distinctes devront être saisies, chacune comportera le code CIP de la spécialité : 397457-6.

- La première ligne indiquera un prix maximum de 9999.99 €,
- et la seconde ligne un prix maximum de 1930.95 €

afin d'avoir un montant total facturé pour ce code CIP égal à 11 930.94 € maximum :

1ère ligne :

- CIP 397457-6
- Code prestation PH1
- Prix unitaire du conditionnement : 9 999,99 €

2ème ligne :

- CIP 397457-6
- Code prestation PH1
- Prix unitaire du conditionnement : 1 930,95 €